

Le commerce local a droit au repos dominical !

L'Hebdomadaire d'Armor, 22/12/2012

Une soixantaine de personnes étaient présents samedi soir à la salle polyvalente de Landéhen. Une réussite pour une réunion-débat organisé par le comité Gavroche. élus, citoyens et commerçants de toutes sensibilités se sont rassemblés autour du thème de la défense du commerce de proximité.

L'ouverture dominicale hebdomadaire du Carrefour market lamballais a lancé le débat en octobre dernier. Deux mois plus tard, ils sont venus d'Andel, Bréand, Hénou, Landéhen ou Lamballe, qu'ils soient gérants de bar-tabac, boulangers, bouches-charcutiers fleuristes, tous s'accordent à souligner le besoin de lien social, de convivialité, et de qualité dans leurs petits commerces de proximité. Des commerces qui évitent aux bourgs de devenir des cités dortoirs. Samedi soir, à Landéhen, la soirée aura été une réussite, Seul bémol pour Nadine Rolland et Gilles Boulin Co-président du comité Gavroche: l'absence du député UMP de la circonscription Marc Le Fur. Ce dernier s'est sem-t-il désisté la veille pour des "raison politiques".

Unanimité chez les élus

Chez les élus présents samedi à Landéhen les sénateurs Ronan Kerdraon, Gérard Le Cam et le maire de Lamballe Président de la communauté Loïc Cauret, le droit au repos a sans surprise fait l'unanimité.

Malgré cela la loi 1906 ne pourra interdire à d'autre enseigne comme de grande surface ou moyennes surfaces si elles le souhaitent, d'ouvrir le dimanche. Comme le souligne Loïc Cauret "Cela dépend dépend uniquement des conventions collectives des entreprises ou commerces. Jusqu'alors, la mairie avait trouvé un accord d'ouverture sur cinq jours fériés dans l'année, mais cela est remis en cause Si lidl veut ouvrir le dimanche matin je ne pourrai rien faire." A noter, samedi, la présence du maire d'Andel au cours de ses mandats successifs, il a défendu sa commune, ses commerces de proximité et son territoire avec ferveur.

Vote de nouvelle motion

Depuis octobre, le comité Gavroche a envoyé des courriers co-signés par 25 commerçants de Lamballe et des environs à Olivier Depagne, Directeur de Carrefour Market ainsi qu'aux parlementaires Marc Le Fur et Gérard Le Cam. Mais le combat continue pour le comité qui continuera de faire voter des motions dans les communes allant dans le même sens que celles précédemment votées "cette bataille pour la défense de nos commerces de proximité doit nous rassembler tous ensemble pour défendre nos bourgs, nos centres historiques de petites et moyennes villes rurales que nous aimons tous, au-delà de nos sensibilités" ont conclu Nadine Rolland et Gilles Boulin".